



Mars 2018

Ce qui stresse les collègues

Ce qui stresse les collègues, ce sont ces suppressions d'agences.

Ce qui stresse les collègues, ce sont ces suppressions de postes 80 sur 4 ans et l'arrivée de la future vague.

Ce qui stresse les collègues, c'est le fait de ne pas savoir, de laisser installer des rumeurs sur par exemple, la suppression conséquente de responsables du siège ou de l'état d'avancement de la fusion qui se prépare.

Ce qui stresse les collègues, c'est l'augmentation incessante des objectifs d'année en année et l'oubli du travail effectué les années passées.

Ce qui stresse les collègues, c'est le management par la peur, car aujourd'hui si tu es un Managers trop complaisant ça ne convient pas à certains DG tu dois être craint sinon gare à ton avancement.

Ce qui stresse les collègues, ce sont les menaces aux licenciements pour insuffisance de résultat dans la bouche de certains managers qui font du zèle.

Ce qui stresse les collègues, ce sont les menaces au chantage sur la pose de congé.

Ce qui stresse les collègues se sont, toutes ces signatures d'accord rompu (ex : GC spécialisés), d'engagement non aboutit (ex : GCI) et de règles qui sortent du chapeau pour les GCP non confirmés.

Ce qui stresse les collègues, c'est l'informatique en mode Titanic.

Ce qui stresse les collègues, c'est le manque d'écoute, de reconnaissance, c'est qu'avec de très bons résultats commerciaux « historiques paraît-il » aucune reconnaissance salariale supplémentaire n'est apportée cette année. Au contraire, le pouvoir d'achat va chuter, car les primes diminuent dans l'ensemble.

Ce qui stresse les collègues, c'est la charge de travail qui ne rentre pas pour le plus grand nombre dans une journée normale pour laquelle nous sommes payés.

Ce qui stresse les collègues, ce sont les heures supplémentaires non payées car aucun outil de mesure fiable et infalsifiable n'a été installé dans notre entreprise.

Nous trouvons à SUD qu'il faut stopper tous ces méfaits envers le personnel qui ne sont pas dignes d'une entreprise comme la nôtre en 2018. Devons-nous travailler en prenant des antidépresseurs et combien de temps allons-nous supporter tout cela ?

Le syndicat Sud Solidaires www.sudbpce.com Tel : 04 77 47 72 28 Mail : sudlda2016@gmail.com

J'adhère à *Sud-Solidaires*

Nom : Prénom : sexe : date de naissance :

Adresse personnelle:

Mail personnelle : Téléphone :

Classification : cotisation mensuelle (0.40du salaire net) :

Je m'engage à payer ma cotisation

Le : à :

Signature :

A retourner à SUD 17 rue des frères Ponchardier 42100 ST Etienne ou courrier interne à SUD